

Les subsides

gens. Pourtant, le député est en faveur des offices de commercialisation, que j'appuie depuis longtemps. Je dis, avec la plus grande humilité, que le député ne poserait probablement pas de questions s'il n'avait pas été en faveur de l'Office canadien de commercialisation des œufs alors qu'il était l'objet de vives controverses. La plupart des premiers ministres auraient dit que c'était trop controversé et qu'il fallait s'en débarrasser. Mais le premier ministre (M. Trudeau) m'a dit: «Monsieur le ministre, tant que les choses seront faites honnêtement, et vous dites qu'il n'y a rien d'irrégulier, je vous soutiendrai». Je suis maintenant heureux d'avoir l'appui du député de Provencher.

Le président suppléant (M. Blaker): Je voudrais bien permettre au député de poser des questions, donner des réponses et faire des observations, mais je ne puis lui accorder la parole que s'il invoque le Règlement.

M. McCain: Monsieur le Président, le programme conservateur a été mal exposé. Je ne cherche pas à entamer une discussion, et je ne fais que rappeler les faits. Dans le cadre de ce programme, les conservateurs favorisent la mise sur pied d'offices de commercialisation qui bénéficieront d'une certaine aide et inspireront le respect, mais seulement quand les agriculteurs en formuleront le voeu. Mais jamais nous ne permettrons à un ministre arrogant d'obliger un groupe d'agriculteurs à se constituer en une telle organisation.

M. Whelan: Le député n'est pas en mesure de prouver un seul cas où j'aurais obligé qui que ce soit à créer un office de commercialisation. Je me suis contenté de le proposer aux agriculteurs. Si le député veut faire œuvre utile, il pourrait se rendre dans sa province d'origine. En effet, on me réclame des millions de dollars sous prétexte que les bénéfices des producteurs de pommes de terre de cette province n'ont pas été intéressants. Nous avons versé des millions et des millions de dollars dans le cadre du programme de stabilisation des prix, comme le sait pertinemment le député. Je voudrais bien voir le programme officiel de son parti où les conservateurs favorisent apparemment la mise sur pied d'office de commercialisation, et j'espère que le député aura la bonté de me le communiquer.

M. Mayer: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le ministre lorsqu'il fait preuve de modestie. Je conviens qu'il a de bonnes raisons de le faire et je suis heureux de voir qu'il s'en rend compte.

Pour étayer et développer un peu les remarques du député de Carleton-Charlotte (M. McCain), je dirai qu'il a tout à fait raison d'énoncer notre position relativement aux offices de commercialisation. J'irais même plus loin en disant que l'on n'est pas obligé d'agir par la force pour les créer. J'ai assisté à une réunion avec le ministre actuel, il y a environ sept ou huit ans, où il a eu recours à la force et à d'autres méthodes pour...

M. Cullen: La persuasion amicale.

M. Mayer: C'est une chose de faire preuve de persuasion amicale, mais c'en est une autre de s'attaquer à un secteur en perte de vitesse et de lui imposer ses vues en matière de gestion de l'offre, compromis indissociable d'une aide éventuelle. C'est sur ce point que notre parti n'est pas d'accord. Le ministre veut user de la force et de la coercition, même si, dans son esprit ce n'est pas le cas, mais lorsqu'on s'adresse à un producteur dans une situation financière très précaire, on l'oblige à faire ce qu'on veut. Nous ne voulons pas aggraver le cas de ceux qui

sont déjà dans le pétrin. Nous aimons aider les gens pour leur éviter de connaître des difficultés financières.

A ce propos, le ministre serait-il d'accord pour réduire la taxe sur les combustibles agricoles afin d'empêcher que les coûts de production n'augmentent? L'autre façon d'obtenir des bénéfices suffisants pour rentrer dans ses frais c'est de réduire ces derniers. Le ministre serait-il d'accord pour réduire, et je n'ai pas dit supprimer, la taxe fédérale sur le combustible agricole?

M. Whelan: Le député a parlé de coercition. Je conteste ce qu'il a dit. Cela m'arrive peut-être d'essayer de convaincre les gens en leur parlant des avantages des offices de commercialisation et de la participation à certains programmes, mais je n'ai jamais laissé entendre à qui que ce soit que nous prendrions des mesures coercitives quelconques. Je ne l'ai jamais fait. J'ai été élu pour la première fois quand j'avais 21 ans et je sais ce qu'est la démocratie.

Le député parle des taxes sur le combustible. Il a dit plus tôt qu'il ne voulait pas la charité pour les agriculteurs. C'est sur le marché que ceux-ci doivent chercher des bénéfices. Par exemple, le prix des graines de colza a augmenté de combien, 40 p. 100 depuis juillet? Je veux parler des graines elles-mêmes. Le prix de la farine a augmenté de 42 p. 100 et celui de l'huile de 92 p. 100. Le député n'a pas dit une fois dans son discours à quel point le marché peut changer rapidement. Cela a des conséquences plus importantes pour les agriculteurs que les taxes sur le combustible. Ce que le député veut dire, c'est que je dois avoir des programmes qui garantissent que, si le système du libre marché se porte mal, le gouvernement trouvera le remède approprié pour le guérir.

• (1300)

Nous savons qu'il y a au Canada des gens qui s'occupent de commercialisation à qui je n'ai pas donné un cent d'aide depuis 1972, et que l'autre gouvernement qui a dirigé le pays pendant quelque temps ne leur a pas donné un rond non plus. Nous n'avons pas changé depuis sept ans l'aide que nous fournissons à l'industrie laitière. Je serais fort surpris si vous parveniez à me trouver un seul de ces producteurs efficaces qui touchent autant de revenus qui risque de faire faillite.

M. Althouse: Je n'ai qu'une très brève observation à formuler, monsieur le Président. A mon avis, le ministre a peut-être raison de dire que s'il n'a pas appliqué de changements au programme de stabilisation des prix, c'est qu'il a besoin de l'accord des provinces, et que s'il n'a pas mis en œuvre de programme à l'intention des producteurs de pommes de terre le long de la côte Est aux fins de constituer un office de commercialisation, c'est qu'il a besoin de l'aide des provinces.

Cependant, il est un domaine qui est entièrement de sa compétence et dans lequel il n'est pas intervenu avec vigueur, je veux parler de la mise en place du personnel de Canagrex. Pourtant, il a eu tout le temps voulu, à l'époque où la Chambre faisait franchir les premières étapes au projet de loi pertinent, pour procéder aux entrevues et pour faire les préparatifs. Combien de temps devons-nous attendre encore pour que le gouvernement nomme les gens qui doivent faire partie de Canagrex?

M. Whelan: En premier lieu monsieur le Président, je n'étais pas du tout certain que le projet de loi instituant Canagrex serait adopté. Et je crois qu'il ne serait pas très habile d'inviter